

---

## COPROPRIÉTÉS : POURQUOI FAIRE SIMPLE QUAND ON PEUT FAIRE TRÈS SIMPLE ?

---

Syndics et copropriétés, ENGIE Entreprises & Collectivités vous propose une **solution clés en main** pour financer, installer et gérer simplement vos bornes de recharge pour véhicules électriques. **Des bornes fabriquées et garanties par ENGIE !**



**Un marché en plein essor :**  
+ 50 %  
de ventes  
au premier  
trimestre 2019 !



**Des bornes de recharge**  
dans les parkings  
pour les  
résidents.



Une solution  
**clés en main**  
**et sans frais**  
pour les  
copropriétés.

Une solution  
**zéro gestion**  
pour les syndics.



## Tout est compris, pas de souci !

- Les travaux d'installation dans les parties communes
- La fourniture et l'installation des bornes de recharge sur les places de parking des résidents
- L'ouverture et la gestion du contrat de fourniture d'électricité



## 8 bonnes raisons de choisir ENGIE

- Un interlocuteur unique de confiance
- Financement des travaux
- Solution éligible à la subvention ADVENIR et au crédit d'impôt sur la transition énergétique
- Bornes haut de gamme intelligentes (EVBox 7,4 kW), fabriquées et garanties par ENGIE
- Accès sécurisé par badge individuel, utilisable aussi sur les bornes des réseaux publics
- Compteur électrique optimisé par nos experts
- Électricité d'origine renouvelable
- Facturation individualisée des consommations



**CRÉONS DE NOUVELLES ÉNERGIES**  
[entreprises-collectivites.engie.fr](http://entreprises-collectivites.engie.fr)